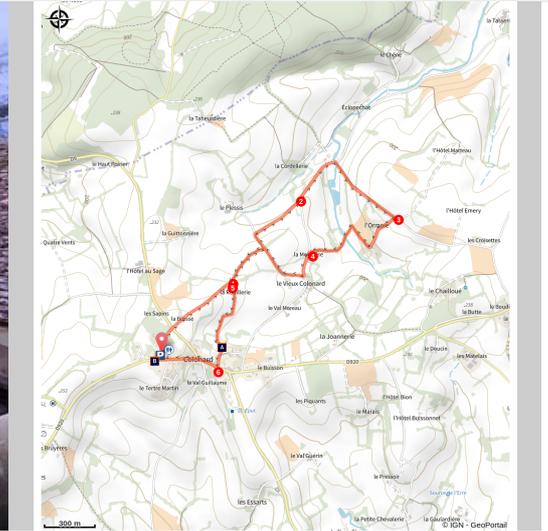


# Le vieux bourg

Communauté de Communes Cœur du Perche - Colonard-Corubert



*Laissez-vous tenter par cette agréable balade en campagne qui vous offrira de beaux points de vue depuis les collines percheronnes et de sympathiques passages par des chemins creux.*

Ce circuit est réalisable en VTT. Prudence en période humide, certains tronçons peuvent être très boueux (notamment entre l'Ormoie et la Morinière).

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.9 km

Dénivelé positif : 103 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Balade en famille,  
Découverte du bocage,  
Patrimoine bâti

# Itinéraire

**Départ** : Colonard-Corubert

**Arrivée** : Colonard-Corubert

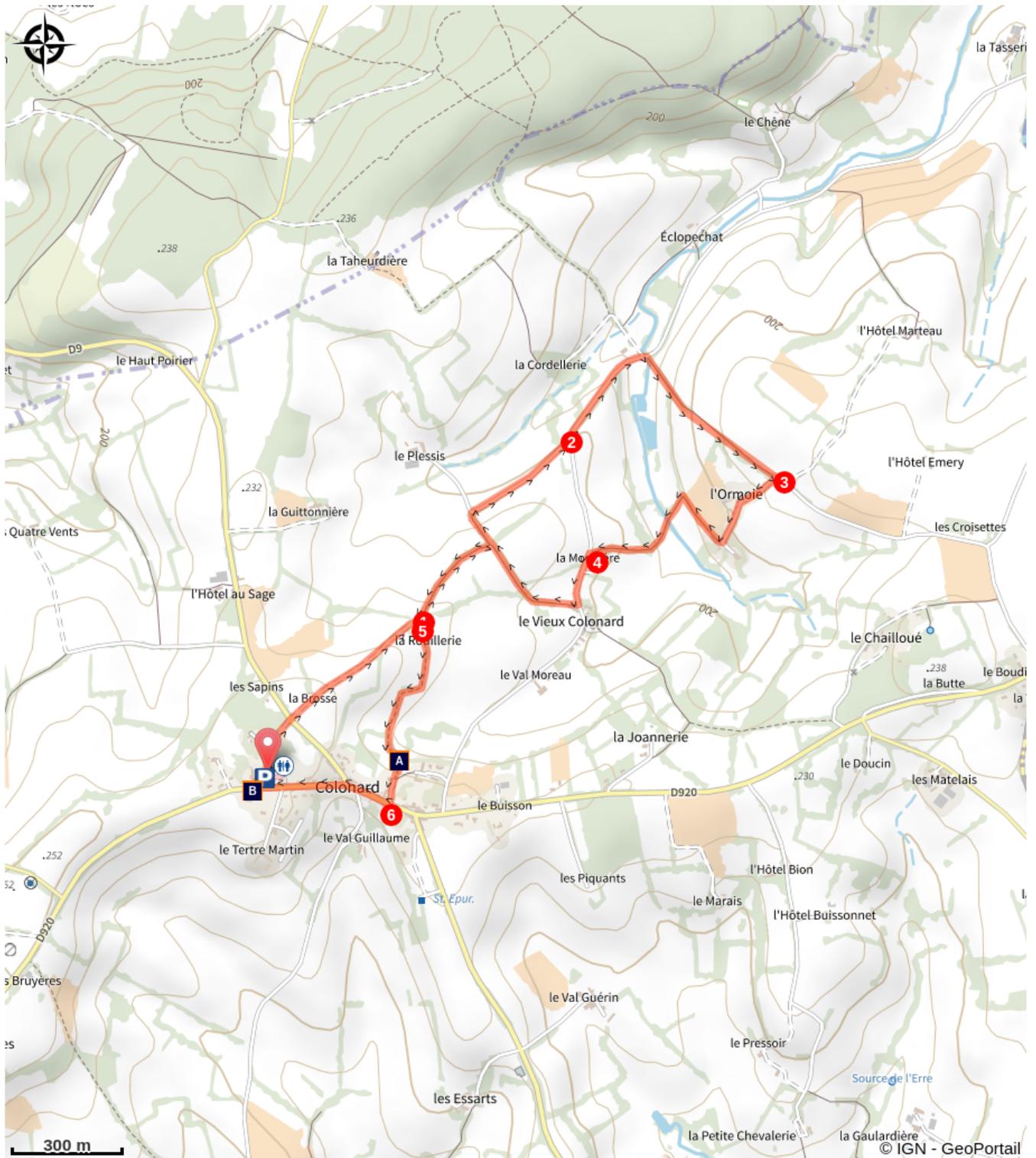
**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Colonard-Corubert

Prendre le chemin des écoliers, à gauche de la Mairie. Rejoindre la D 9 et la traverser. Poursuivre tout droit par le chemin de la Brosse (**GR 22**) jusqu'à une intersection.

1. Emprunter à gauche un sentier intimiste. Au carrefour, descendre à gauche et, 100m plus loin remonter à droite par le chemin goudronné du **Plessis** jusqu'à la VC3.
2. Tourner à gauche. Suivre la voie communale sur 300m. Après un hangar, passer **le ruisseau de Colonard**, puis monter à droite (pente raide) pour rejoindre **le chemin de l'Ormoie sur votre droite**.
3. Bifurquer à droite. Traverser le hameau puis, avant un second groupe de bâtiments, tourner à droite. Longer une habitation et à son extrémité, prendre un chemin en herbe. Tourner à gauche. Franchir **le ruisseau de Colonard** sur une passerelle. Remonter le sentier caillouteux où s'écoule une source (passage humide) et rejoindre la VC3 à **la Morinière (GR22)**
4. Suivre de nouveau la voie communale à gauche, sur 200m. gagner l'entrée du "**Vieux Bourg**" : **le "Vieux Colonard"**. Juste avant les 1ères maisons du hameau, prendre à droite un chemin en herbe et monter jusqu'à un Y (laisser le champ sur gauche) et prendre à droite. Puis tourner à gauche et gagner **La Rouillerie** (on revient alors au point n°1).
5. Prendre à gauche (contourner la maison) et descendre un chemin enherbé sinuant entre herbages et champs cultivés. **Au lavoir**, remonter le chemin du même nom qui débouche sur **la D 920**.
6. Prendre la 1ère rue à droite, pour un retour par **la rue de la Maréchalerie** et **la rue du Buisson**.

# Sur votre chemin...



Le lavoir de Colonard-Corubert (A)

Les bornes de la Route Royale de Paris au Mans (B)

# Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Place de l'église

## Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du  
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-  
Nocé

[info.tourisme@parc-naturel-perche.fr](mailto:info.tourisme@parc-naturel-perche.fr)

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche  
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-  
Perche

[tourisme@coeurduperche.fr](mailto:tourisme@coeurduperche.fr)

Tel : 02 33 73 71 94

<http://tourisme.coeurduperche.com>

